

N° de dossier au Ministère :

A- Identité de la candidate ou du candidat

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me}	Nom (à la naissance)	Prénom		
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Code permanent	Statut <input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Permis de travail <input type="checkbox"/> Autre _____	N° d'assurance sociale	
Adresse			Appartement	
Ville		Province	Code postal	
Numéro de téléphone (résidence)		Autres numéros (cellulaire, travail)	Adresse courriel	

B- Périodes de renouvellement (article 47 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

Je suis titulaire d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation générale et je complète :

un baccalauréat en enseignement
 une maîtrise en enseignement
et
 Je demande un premier renouvellement de deux années scolaires (j'ai accumulé au moins 18 unités de formation en éducation du programme de formation à l'enseignement).
 Je demande un deuxième renouvellement de deux années scolaires (j'ai accumulé au moins 36 unités de formation en éducation du même programme de formation à l'enseignement).
 Je demande un dernier renouvellement d'une année scolaire (j'ai accumulé au moins 54 unités de formation en éducation du même programme de formation à l'enseignement).

C- Documents à annexer (articles 40 et 46 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite des unités requises d'un programme de formation à l'enseignement.

Copie certifiée du certificat de citoyenneté canadienne, de la fiche d'établissement attestant du statut de résident permanent, du permis de travail ou du certificat d'acceptation l'autorisant à travailler au Québec si ces documents n'ont pas déjà été fournis.

[Déclaration relative aux antécédents judiciaires](#) (article 25.1 de la *Loi sur l'instruction publique*) accessible sur le site Web du Ministère.

À défaut des copies certifiées, le Ministère pourrait, exceptionnellement, accepter les copies assermentées si le candidat présente des raisons valables.

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère détient à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Par la présente, je demande le renouvellement d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation générale.

Signature _____ Date _____

D- Réservé au Ministère

DÉCISION	<input type="checkbox"/> Renouvellement accordé <input type="checkbox"/> Premier renouvellement <input type="checkbox"/> Deuxième renouvellement <input type="checkbox"/> Dernier renouvellement <input type="checkbox"/> Refus à la candidate ou au candidat qui ne satisfait pas aux exigences minimales relatives au renouvellement de l'autorisation provisoire en formation générale		
	Commentaires : _____		
Signature de la personne autorisée _____		Date _____	Date du dernier document reçu _____
N° du document	Initiales	Date d'émission	

Envoyer la demande à l'adresse suivante :
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5